

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

01/06/2022

## *TOUS MOBILISÉS : ÉVITONS LA DÉMOLITION DES IMMEUBLES DE CANDILIS AU MIRAIL !*

### **Visite officielle du Conseil de l'Ordre des Architectes d'Occitanie Le Jeudi 2 juin à 15h30 Place André Abbal, 31100 Toulouse**

Alors que nous avons alerté le ministère de la Culture, le projet de démolition des résidences du Mirail est toujours programmé par la mairie de Toulouse.

Soucieux de promouvoir notre patrimoine bâti à travers la mise en valeur des qualités spatiales et ergonomiques de ces logements, nous nous sommes mobilisés aux côtés du « Collectif d'architectes en défense du patrimoine architectural de l'équipe Candilis au Mirail ». Cet engagement a été relayé par la présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes, Madame Christine Leconte, dans son courrier du 1er avril 2022 à la ministre de la Culture, Madame Roselyne Bachelot.

Pour ce faire, nous avons relayé la pétition du collectif d'architectes, qui avait déjà reçu le soutien d'innombrables personnalités du monde de l'architecture dont Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, lauréats du prix Pritzker 2021, Frédéric Borel, grand Prix National de l'architecture 2010, ainsi que Richard Klein, président national DOCOMOMO et membre de la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture. Aujourd'hui, plus de 500 signataires l'ont souscrite en ligne !

Cet ensemble architectural dessiné dans les années 60 ne peut qu'être source d'inspiration pour nos réalisations à venir. La qualité de ces logements, offrant des espaces généreux, traversants, sans vis-à-vis et un éclairage naturel, représente le vrai luxe pour tous si cher à l'équipe Candilis-Josic-Woods. Leur désir d'innovation doit certainement être retenu comme référence même dans le cadre de la rénovation contemporaine.

Nous ne pouvons que crier haut et fort que la démolition d'un tel ensemble serait une absurdité écologique, la rénovation étant toujours plus respectueuse de l'environnement qu'une démolition-reconstruction.

Le 2 juin, le Conseil de l'Ordre Occitanie, accompagné par le collectif d'architectes et les représentants des habitants de la Reynerie, sera devant les bâtiments du quartier du Mirail : sa demande auprès de Monsieur Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse métropole et maire de Toulouse, sera encore sans équivoque en faveur d'un moratoire qui arrête l'engrenage de la destruction et permette l'organisation d'un concours d'architectes et urbanistes pour la réhabilitation architecturale et la rénovation urbaine du quartier du Mirail, et ce sans démolition.

Pouvoirs publics, décideurs, ensemble, favorisons la réhabilitation sans démolition.

Soyons à la hauteur des défis de demain !

*Christian Combes*

Président de l'Ordre des Architectes Occitanie